

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 22

Absents : 5

- dont suppléés : 0

- dont représentés : 3

Votants : 25

- dont « pour » : 25

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix-neuf, le douze novembre à 16 heures trente, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 8 novembre 2019 se sont réunis dans la salle de réunion de la maison de la vallée à Barcelonnette sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence (*départ après la question n°23 ayant donné pouvoir à M. BAGUE Patrice*), ANDRE Michèle, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès (*départ après la question n°32*), ESPANET Martine et OKROGLIC Dominique (*arrivée à la question n°7*), MM. BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, BEHETS Jan, BULTEL Jean Pierre, TRON Jean-Michel, BOUVET Patrick, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

EXCUSES : Mme LAE-ESMENJAUD Marie Hélène (*ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle*), MM. FRELASTRE Jean-Michel (*ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan*), MASSE Roger (*ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY Sophie*) et MILLION-ROUSSEAU Daniel.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n°2019/189

OBJET : REGIE UBAYE SKI - FOURNITURE D'ENGIN DE DAMAGE – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION SUD DANS LE CADRE DU CONTRAT « STATIONS DE DEMAIN ».

Le Conseil de Communauté,

VU sa délibération n°2019/92 du 25/06/2019 relative au lancement d'une consultation selon la procédure d'appel d'offres ouvert pour la fourniture de trois engins de damage et sollicitant la Région SUD pour aider au financement de la dameuse de Ste Anne dans le cadre de contrat « stations de demain » ;

CONSIDERANT le plan de financement prévisionnel de l'engin de damage de Ste Anne établi comme suit :

-	Région PACA	63 %	157 032 €
-	Autofinancement CCVUSP -REGIE UBAYE SKI	<u>37 %</u>	<u>92 968 €</u>
	TOTAL	100 %	250 000 € HT

VU sa délibération n°2019/188 prise au cours de cette même séance autorisant notamment la présidente à signer le marché à intervenir avec l'entreprise **KÄSSBOHRER E.S.E** relatif au lot n°1 « Fourniture (achat) d'un engin de damage standard pour le domaine skiable de SAINTE ANNE » pour un montant de **239 700 € HT** ;

CONSIDERANT qu'il convient de réajuster le plan de financement prévisionnel initial ;

Sur proposition du vice-Président délégué au ski,
Après délibéré,

- **APPROUVE** le nouveau plan de financement prévisionnel qui pourrait s'établir comme suit :

-	Région PACA	66 %	157 032 €
-	Autofinancement CCVUSP -REGIE UBAYE SKI	<u>34 %</u>	<u>82 668 €</u>
	TOTAL	100 %	239 700 € HT

- **SOLLICITE** les subventions les plus élevées possibles auprès de la Région PACA dans le cadre du contrat « Stations de Demain ».

- **DIT** que la présente délibération modifie la délibération n°2019/92 du 25/06/2019 portant sur le même objet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY.

